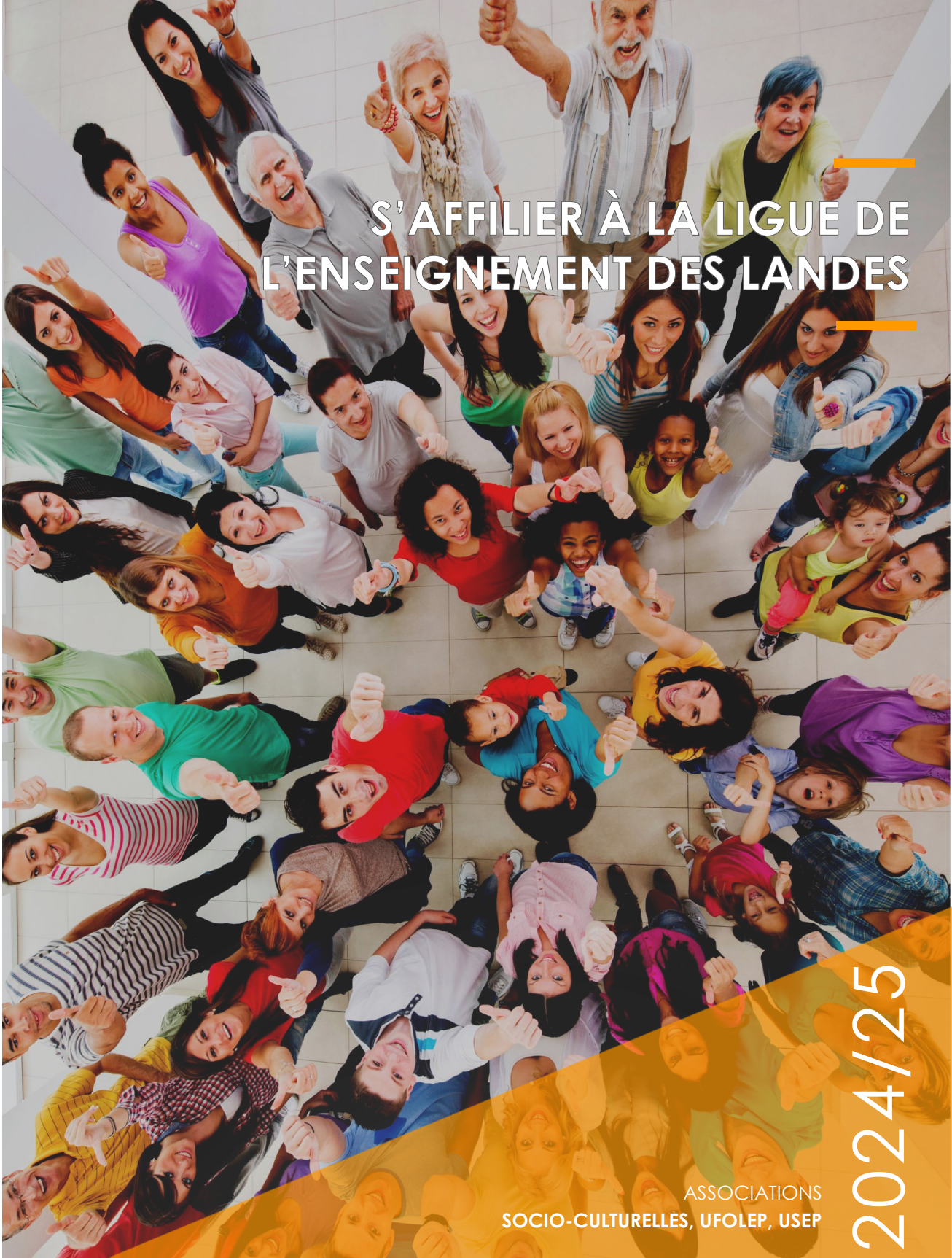




S'AFFILIER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES

ASSOCIATIONS
SOCIO-CULTURELLES, UFOLEP, USEP

2024/25

WWW.LALIGUE40.FR

FÉDÉRATION LANDES

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



1. S’AFFILIER À LA LIGUE

page 4 à 6

2. LES SERVICES LIÉS À L’AFFILIATION

page 7 à 12

3. LES PROCÉDURES D’AFFILIATION

page 13 à 16

4. LES RENDEZ VOUS

page 17 à 18



01 **S'AFFILIER** À LA LIGUE

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?



S'AFFILIER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES C'EST ...?

ÊTRE FAISEUR DE TERRITOIRE

Participer aux dynamiques territoriales collectives, à la vie des communes dans les Landes ; coopérer pour développer des projets.

DÉVELOPPER LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Dynamiser le territoire, défendre le droit de se constituer en association, librement, en complémentarité des politiques menées par les institutions publiques.

INTÉGRER UN RÉSEAU LOCAL, DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

Agir collectivement pour faire entendre la voix des associations et bénéficier d'un réseau de partenaires.

SOUTENIR L'ÉMANCIATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Promouvoir l'idée que l'éducation populaire et laïque permet à chacun de défendre ses opinions et de pouvoir participer à la vie démocratique.

APPORTER SON AVIS, FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Lors de l'Assemblée Générale et des temps forts.

FAIRE GRANDIR SES PROJETS

Bénéficier de l'appui de la fédération d'associations dans ses nombreux domaines de compétences, et de la mutualisation des moyens au sein du réseau.

DÉFENDRE DES VALEURS FORTES

LAÏCITÉ

Liberté de conscience, ouverture, découverte de l'autre

CITOYENNETÉ

Civisme, liberté, droits, respect

DÉMOCRATIE

Débat, opinions, souveraineté

DIVERSITÉ / ÉGALITÉ

« vivre ensemble », lutte contre les discriminations, dignité

SOLIDARITÉ / ENGAGEMENT

Fraternité, sororité, entraide

ÉMANCIPATION

Liberté d'opinion, autonomie, socialisation



S'ASSOCIER POUR AGIR.

QUI PEUT REJOINDRE LE MOUVEMENT ?



Vous partagez nos valeurs,
Vous souhaitez faire grandir vos projets,
Vous souhaitez travailler en coopération avec les acteurs du territoire, pour faire société, ensemble,

Rejoignez-nous !

PERSONNES MORALES : L'AFFILIATION



Les associations

Associations Loi 1901, reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général, employeuses ou non, clubs sportifs, associations scolaires.



Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire

Coopératives, SCOP, SCIC, fondations, mutuelles, entreprises agréées ESUS, entreprises adaptées, ESAT, SIAE.



Les structures d'accueil et d'enseignement

Crèches, haltes garderies, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur.



Les collectivités

Mairies, agglomérations, communautés de communes.



Les juniors associations

Les juniors associations habilitées par le RNJA.

PERSONNES PHYSIQUES : L'ADHÉSION



Les membres des associations affiliées



Adhésion à titre individuel

Les citoyens engagés partageant les valeurs de la Ligue



02 **LES SERVICES** LIÉS À L’AFFILIATION

LES SERVICES LIÉS À L’AFFILIATION



1. L’OFFRE D’ACCOMPAGNEMENT



Un lieu d’écoute et de conseils

Notre équipe vous accompagne tout au long de la vie associative : création d’association, modification de statuts ...



Des formations complètes

Un programme de formations gratuites vous apprend à gérer votre association.



Un accompagnement au FDVA

Nous aidons les associations dans leur dépôt de dossier *Fonds de Développement à la Vie Associative*.



Une mise en réseau

Nous aidons les associations à nouer des liens avec les acteurs territoriaux : réseau associatif départemental et Guid’asso.



L’agrément Service Civique

Nous définissons le projet d’accueil avec la structure, mettons à disposition notre agrément, aidons au recrutement et formons volontaires et tuteurs.

HEXOPÉE

Une expertise juridique

Notre service juridique, en lien avec Hélixopée, organisation professionnelle vous conseille et vous répond.

2. L’OFFRE DE MISE À DISPOSITION



Des salles à votre disposition

Nous mettons à disposition nos salles pour vos réunions, sous réserve de disponibilité.



Du matériel en prêt

Enceintes, micros, écran, vidéoprojecteur, ordinateurs ...

LES SERVICES LIÉS À L’AFFILIATION



3. L’OFFRE NUMÉRIQUE



Des formations au numérique

Nous proposons un accompagnement au numérique : prise en main, réseaux sociaux, site internet, communication ...



Une plateforme de gestion

Notre plateforme Affiligue vous permet de gérer vos adhérents et votre affiliation en ligne simplement.



Un site internet

Doté d'une multitude de ressources le site dispose d'un espace réservé pour communiquer sur les actions des associations :



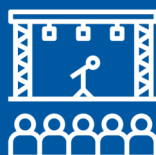
www.40assoligue.org

4. L’OFFRE SOCIO-CULTURELLE



SACEM/SACD

Accompagnement dans les démarches et tarif réduit.



Tarif réduit sur nos spectacles culturels

Dans le cadre de *Rencontres en Grande lande* nos adhérents bénéficient du tarif réduit.



Actions éducatives et citoyennes

L'ensemble de nos activités est à retrouver sur notre Parcours citoyen.

5. LES SERVICES OPTIONNELS



Un logiciel de comptabilité

«BasiCompta», conçu spécifiquement pour les petites associations et pour vous faciliter la vie.
Voir page 10 pour plus d'infos.



Une assurance de proximité

Un interlocuteur dédié vous accompagne.
Voir page 11 pour plus d'infos.



BASICOMPTA : UN LOGICIEL POUR VOUS SIMPLIFIER LA COMPTABILITÉ



BASICOMPTA® EST UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS NON FISCALISÉES.

BasiCompta est un logiciel développé par AWA et proposé par la Ligue de l'enseignement à ses associations affiliées à un tarif préférentiel intégrant un accompagnement. Il s'adresse tout particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité. Il simplifie la fonction de trésorier.

LES AVANTAGES

- **Saisir les pièces comptables** très simplement. On retrouve les libellés propres aux associations en quelques clics
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- Editer automatiquement **le compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association
- **Réaliser un suivi de sa comptabilité** par action (école de sport, loto, ...)
- Suivre les soldes bancaires
- Gérer les amortissements
- Saisir des charges et produits constatés d'avance
- Faciliter le transfert de la comptabilité d'un trésorier à un autre
- Accessible en ligne, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation
- **Avoir l'aide de la Ligue de l'enseignement sur demande**

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Contacter votre référent sur le territoire : Ligue de l'enseignement des Landes—0558063132**
- **Ouverture d'un compte TEST** (1mois de période d'essai)
- **Formation de 3h00 OFFERTE**
- **Accompagnement et suivi tout au long de votre utilisation par la Ligue de l'enseignement des Landes**

COMBIEN ÇA COUTE ?

- **Coût d'accès au logiciel pour les associations affiliées : 50€ (coût annuel, maintenance incluse).**
- **30€ pour la formation la première année seulement. FORMATION OFFERTE pour les associations affiliées.**

LES RENDEZ VOUS :

- **DÉCOUVERTE DE BASICOMPTA (POUR LES CURIEUX)**

Le 15 octobre de 18h à 19h
Ligue de l'enseignement des Landes

- **FORMATION BASICOMPTA**

Le 12 novembre de 14h à 17h
Lieu à définir



L'APAC : L'ASSURANCE DES ACTIVITÉS ET DES ADHÉRENTS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1 - **L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de facto de garanties d'assurances à votre association** (exception concernant les affiliations forfaitaires pour les structures non-associatives). Ce sont les adhésions des dirigeants, membres et pratiquants de votre association à la Ligue de l'enseignement (devenant ainsi titulaires d'une carte et/ou d'une licence) qui octroient les couvertures de la Multirisque Adhérents Associations de l'APAC. Cette multirisque MAA garantit ainsi la responsabilité civile et l'Individuelle accident des adhérents ainsi que la responsabilité civile et les risques divers habituels de l'association en tant que personne morale.

2 - La MAA couvre la période allant du 1er septembre au 31 août (quelle que soit la date d'affiliation).

3 - Toute activité exceptionnelle doit faire l'objet d'une demande complémentaire d'assurance temporaire.

LA FICHE DIAGNOSTIC

Il est impératif de remplir ce document et de nous le retourner signé. Cette fiche permet à l'APAC d'évaluer la bonne couverture de vos activités, de bien connaître vos attentes en matière d'assurances et de vous proposer un devis annuel.



Bon à savoir...

- Toutes les activités pratiquées au sein de votre association doivent être mentionnées dans le document «d'affiliation». Vérifiez bien qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre vos statuts et vos activités.
- N'attendez pas d'avoir le renouvellement de tous vos adhérents pour commencer à couvrir les premiers adhérents.
- Toute demande d'assurance temporaire doit impérativement être accompagnée de son règlement.

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET UFOLEP

Chaque carte ou licence contient une part assurance. Pour que la Multirisque soit active et que vous puissiez en bénéficier, il vous faut remplir la fiche diagnostic téléchargeable en ligne.

Deux cas de figures sont ensuite possibles :

Si tous les membres ont une carte Ligue avec assurance



- La garantie Responsabilité Civile de la personne morale de l'association est acquise.
- La garantie RC des adhérents est acquise pour les activités des seuls adhérents.



Sans cotisation supplémentaire, sauf pour les activités où le participant n'a pas de licence ou de carte. Un complément vous sera alors demandé (assurance temporaire)

Si tous les membres n'ont pas de carte Ligue avec assurance



Proposition de devis établie par l'APAC



Si accord de l'association, établissement du contrat (CAP) avec le règlement d'un complément d'assurance

RÉCAPITULATIF SERVICES



BASE	Page 8	Offre d'accompagnement	INCLUS
	Page 8	Offre de mise à disposition	INCLUS
	Page 9	Offre numérique	INCLUS
	Page 9	Offre socio-culturelle • Réductions SACEM / SACD • Tarif réduit spectacle Rencontres en Grandes landes • Tarif réduit « Parcours citoyen »	INCLUS
OPTION	Page 9	BasiCompta : Logiciel de comptabilité	50€/an soit 4,16€ / mois
	Page 10	Assurances APAC pour l'association	Sur devis ⁽¹⁾

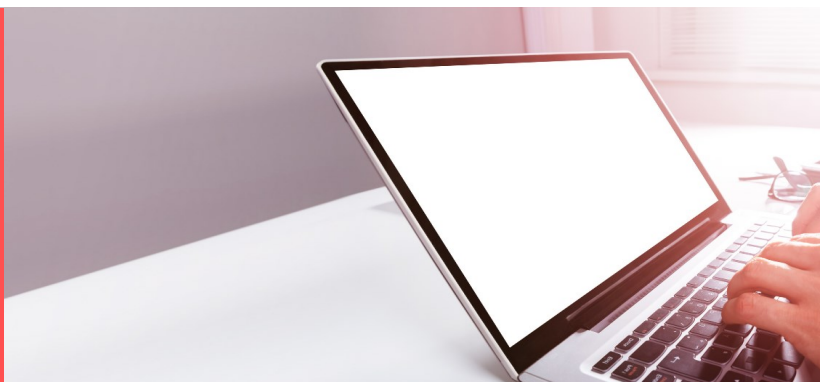
⁽¹⁾ La couverture Multirisques Adhérents Association MAA est offerte si tous les membres de l'association sont adhérents à la Ligue de l'enseignement des Landes.



03

PROCÉDURES D'AFFILIATION

PROCÉDURE D'AFFILIATION



ON VOUS ACCOMPAGNE

Contactez-nous :

Ligue de l'enseignement des Landes

91, impasse Joliot Curie

40280 St-Pierre-du-Mont

05.58.06.31.32

contact@laligue40.fr

AFFILIGUE, VOTRE OUTIL DE GESTION DE VOS ADHÉRENTS...



Connaître l'état des lieux des adhésions, rechercher des adhérents par nom, saison, activité, âge...



Personnaliser les rubriques en fonction de vos besoins : taille de maillot, permis de conduire, etc...



Mettre à jour les informations de vos adhérents. Chaque adhérent dispose de son espace personnalisé.



Communiquer directement avec vos adhérents ou avec la Ligue de l'enseignement via la messagerie ou l'emailing.



Lancer une campagne de réadhésion.

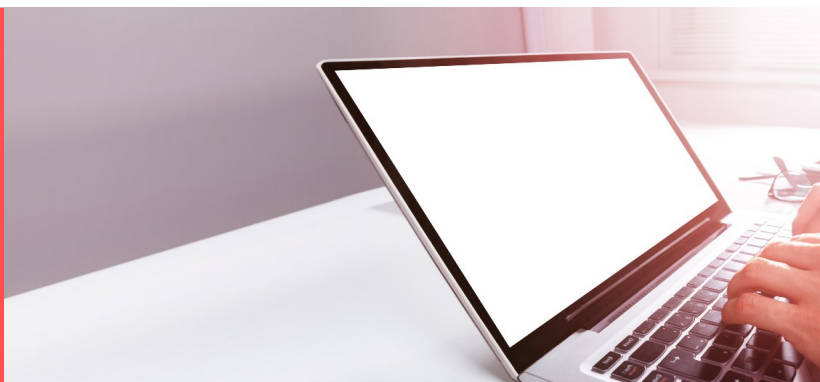


Télécharger et imprimer les copies de toutes les cartes et licences.

... DE VOTRE AFFILIATION ET VIE FÉDÉRATIVE

- Actualisation des informations de votre association
- Consultation et téléchargement des factures
- Consultation des actualités
- Partage et consultation d'évènements

PROCÉDURE D'AFFILIATION



Nous vous rappelons que la gestion des affiliations sur internet est devenue obligatoire. Vous trouverez ci-contre les procédures à suivre pour vous affilier sur la plateforme Affiligue.

Toutefois, pour vous accompagner sereinement vers cette transition numérique, nous maintenons la possibilité de votre affiliation par courrier si vous le souhaitez.



1^{ÈRE} AFFILIATION À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (PAR INTERNET)



01 Rendez-vous sur www.rejoigneznous.org



02 Remplissez le formulaire. Notre Déléguée Vie associative prendra contact avec vous pour une première rencontre.

RÉ-AFFILIATION PAR INTERNET (PRIORITAIREMENT)



01 Rendez-vous sur www.affiligue.org.



02 Renseignez votre identifiant et mot de passe de dirigeant d'association (si vous ne les avez pas, contactez la Ligue de l'enseignement des Landes).



03 Modifiez les informations, imprimez, datez et signez le document.



04 Téléversez le document scanné sur Affiligue, ou envoyez-le par mail, par courrier ou encore déposez-le à la Ligue de l'enseignement des Landes.

Vous pouvez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.



01 Vérifiez, modifiez et complétez les informations du formulaire d'affiliation que nous vous avons adressé.



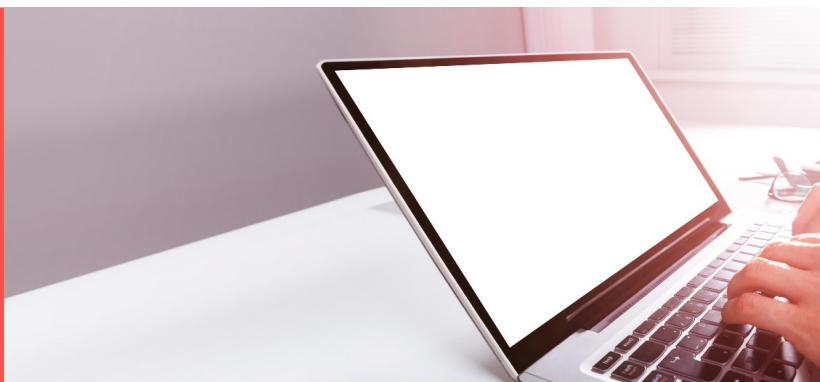
02 Faites dater et signer le document par le-la Président-e de l'association.



03 Déposez ou envoyez le document à la Ligue de l'enseignement accompagné du bon de commande et du règlement de l'affiliation.

Lorsque la fédération aura validé votre demande, vous pourrez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.

PROCÉDURE D'AFFILIATION



AFFILIATION DE VOTRE STRUCTURE		TARIF
• Associations loi 1901		76€ / an soit 6.3€ / mois
• Associations scolaires de jeunes et Juniors Associations		GRATUIT
• Etablissements scolaires et structures non associatives		90€ / an soit 7.5€ / mois
ADHÉSIONS DE VOS MEMBRES ASSURANCE INCLUSE ⁽¹⁾		
• Adultes		10.95 / an
• Jeunes ou enfants		3.87 / an
ADHÉSIONS À TITRE INDIVIDUEL		15€ / an

(1) L'affiliation de l'association est obligatoire pour pouvoir adhérer .
Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)

L'adhésion des membres de votre association offre :

- Le droit de vote de votre association à l'assemblée générale de la fédération
- Une couverture responsabilité civile et individuelle accident dans le cadre des activités de votre association .



04 RENDEZ-VOUS À VENIR

RENDEZ-VOUS À VENIR



BasiCompta est un logiciel développé par AWA et proposé par la Ligue de l'enseignement à ses associations affiliées à un tarif préférentiel intégrant un accompagnement annuel (formation, conseil, maintenance).

Une présentation du logiciel pour les associations intéressées est organisée le **Mardi 15 octobre de 18h à 20h** à la Ligue de l'enseignement des Landes, à Saint-Pierre-du-Mont.



RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Organisées conjointement par le secteur Vie associative de la Ligue de l'enseignement des Landes, et les secteurs USEP et UFOLEP des Landes, ces réunions d'informations visent à vous apporter toutes les informations utiles pour accompagner au mieux vos démarches d'affiliation et de ré-affiliation, répondre à vos interrogations et vous présenter les avantages liés à votre adhésion.

Nous organisons deux temps de visio :

- **Jeudi 13 septembre de 12h15 à 13h30**
- **Lundi 16 septembre de 18h00 à 19h15**

Programme des rencontres

- Présentation des principaux dispositifs et services proposés par la Ligue de l'enseignement des Landes, l'USEP et l'UFOLEP.
- Présentation de la campagne d'affiliation 2024/25
- Ateliers pratiques pour s'affilier, se ré-affilier, maîtriser Affiligue, l'Assurance APAC...
- Temps de questions/réponses

Pour s'inscrire : <https://framaforms.org/les-rencontres-avec-la-ligue-1703154187>

S'inscrire en ligne



L'APÉRITIF DE RENTRÉE

Nous vous proposons de venir nous rencontrer autour d'un verre **le Mardi 10 septembre dès 17h30 à la Ligue de l'enseignement des Landes**. L'occasion de découvrir qui nous sommes, de partager entre associations sur vos actions et vos actualités. **Un temps informel et convivial !**



S'inscrire en ligne

Pour s'inscrire : <https://framaforms.org/les-rencontres-avec-la-ligue-1703154187>

RENDEZ-VOUS À VENIR



Pour vous inscrire à l'une de ces réunions, merci de compléter ce bulletin de participation (à nous retourner par courrier ou par mail).

Bulletin de participation

Nom, Prénom :

.....

Association / Structure :

.....

Fonction occupée :

.....

Maill :

.....

Participera à :

- ☐ La découverte de Basicompta le 15 octobre de 18h à 20h—St-Pierre-du-Mont
- ☐ Les réunions d'informations
 - ☐ Jeudi 13 septembre dès 12h15
 - ☐ Lundi 16 septembre dès 18h
- ☐ L'Apéro de rentrée le 10 septembre dès 17h30—St-Pierre-du-Mont

Bulletin à nous retourner à : Ligue de l'enseignement des Landes – 91 impasse Joliot Curie – 40280 Saint-Pierre-du-Mont / ou par mail : contact@laligue40.fr



S'AFFILIER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès à tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

CONTACTS :

Ligue de l'enseignement Fédération des Landes

91 impasse Joliot Curie
40280 Saint-Pierre-du-Mont
05 58 06 31 32
contact@laligue40.fr
WWW.LALIGUE40.FR
WWW.40.ASSOLIGUE.ORG

ALISSON FERNANDEZ

DÉLÉGUÉE VIE ASSOCIATIVE JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

05 58 06 53 96
afernandez@laligue40.fr

ALEXANDRA CUZACQ

AGENT D'ACCUEIL, AFFILIATION, ASSURANCE APAC

05 58 06 31 32
acuzacq@laligue40.fr